

Renseignement sur le demandeur	
Prénom et nom	
Téléphone	
Courriel	
Nom de l'organisation (si pertinent)	
Adresse	
Renseignement sur l'immeuble	
Adresse (si autre que celle du demandeur)	
Nombre de toilette(s) changée(s)	

Un remboursement est admissible si la demande répond aux exigences de la Politique de soutien à l'achat de toilette à faible consommation d'eau.

Vous devez joindre au formulaire les documents suivants :

- Fournir une preuve de propriété
- Une photo de la toilette existante, avant les travaux (format minimal de 4" x 6");
- Une photo de la nouvelle toilette, après l'installation (format minimal de 4" x 6");
- Une copie de la facture indiquant le prix, le nom et les coordonnées du détaillant ainsi que le nom et numéro du modèle;
- Une photo démontrant la certification « Watersense » ou la certification « MaP »

- J'autorise le représentant de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois à venir inspecter l'installation de la toilette.

Advenant le cas où, lors d'une visite par un représentant de la Municipalité, la toilette à débit réduit ne serait pas installée selon les conditions de la présente politique, la Municipalité se réserve le droit d'exiger le remboursement complet du montant déboursé par celle-ci.

Signature du demandeur : _____ Date : _____

SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

L'immeuble est desservi par les infrastructures d'aqueduc de St-Félix

L'immeuble est desservi par un prélèvement d'eau

L'immeuble a été construit avant le 1^{er} janvier 2017

Preuve de propriété

Nombre de toilette(s) : _____

Photo avant

Photo après

Certification WaterSense

Date d'achat (moins de 90 jours)

Certification MaP

La demande de subvention a été analysée et est conforme

Montant admis : _____ \$

Demande traitée par : _____ Date : _____

Inspection réalisée par : _____ Date : _____